Ville / village : ARROSA	Nom de la liste : AINTZINA ARROSA En Avant S Martin d'ARROSSA
Nom, prénom et contact de la tête de liste : ARRABIT Benat	

Pacte de transition énergétique
Pays Basque 2014 - 2020

Conscients-tes de la nécessité absolue d'agir contre le changement climatique et pour la transition écologique et énergétique, si nous sommes élus-es,

NOTRE LISTE S'ENGAGE A :
(Cocher tout ou partie des huit engagements)

☒ Économiser l'espace
(Urbanisme fiche n°3 - page 37)

L'étalement urbain a constitué la réponse apportée ces dernières années à l'augmentation de la population en Pays basque. Cette stratégie a renforcé le besoin de transports et donc la pollution ; en outre elle a continuellement réduit les espaces naturels et agricoles, mettant en danger la souveraineté alimentaire du territoire.

Dans le cadre d'une révision du document d'urbanisme communal, notre liste s'engage à donner la priorité au renouvellement urbain, à ne pas artificialiser davantage d'espaces naturels et agricoles et à utiliser au besoin le Droit de Préemption Urbain (en sollicitant si nécessaire l'EPFL).

☒ Développer la pratique quotidienne des modes actifs (marche et vélo)
(Mobilité n°3 – p. 44 et Mobilité n°5 p. 46)

Il s'agit d'encourager par une communication soutenue et l'exemple donné les modes de déplacement actifs, et bien évidemment d'en assurer la faisabilité en parallèle. Pour cela notre liste s'engage à imposer la réduction de la vitesse des véhicules motorisés – développement de zones 30 km/h et zones de rencontre à 20 km/h –, à réaliser des aménagements continus et sécurisés, à poser des glissières de sécurité le long des accotements en rase campagne.

☒ Suivre et optimiser les consommations énergétiques
(Energie n°1 – p. 44)

La désignation d'un adjoint à l'énergie au sein de l'équipe municipale est un préalable indispensable. En suivant périodiquement ses consommations énergétiques, notre commune enclenchera une démarche vertueuse : réduire ses consommations, quantifier les économies réalisées, poursuivre l'amélioration des performances énergétiques de la commune et développer les énergies renouvelables.

☐ Enclencher la réhabilitation énergétique du patrimoine bâti public
(Bâtiment n°1 – p. 56)

Il est nécessaire de privilégier la réhabilitation de l'existant à la construction neuve, celle-ci étant trop consommatrice d'énergie grise et d'espace. La réhabilitation énergétique, en plus de permettre la réduction de consommation d'énergie, sera créatrice d'emplois non délocalisables. En outre, elle sera l'occasion d'entraîner les artisans dans de nouvelles pratiques, en phase avec les exigences de la performance énergétique. Notre liste s'engage ainsi à réaliser un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments et à initier la rénovation très performante de l'un d'entre eux au minimum, en visant l'objectif passif.

☐ Développer des circuits courts de proximité

(Agriculture n°2 - p.62 – Consommation Responsable n°1 p.76)

Développer les circuits courts, c'est réduire les transports, valoriser les ressources locales, encourager le développement du territoire et de l'emploi local.

Se nourrir avec des produits locaux, de saison, de qualité et si possible biologiques est une aspiration largement partagée par la population. Notre liste s'engage à promouvoir les circuits courts, en faisant notamment preuve d'exemplarité en ce qui concerne la restauration collective (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, maisons de retraite). Ainsi, ces établissements publics seront approvisionnés dès le début du mandat en produits locaux et bio, en visant à terme le 100%. Pendant la durée du mandat, nous nous efforcerons d'accompagner l'installation et la reconversion biologique d'agriculteurs.

☐ Souscrire à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable

(Energie n°2 – p. 50 et Consommation responsable n°2 - p.77)

S'abonner à ENERCOOP, d'abord pour un ou plusieurs bâtiments communaux, encourage la collectivité à s'inscrire dans le triptyque NEGAWATT : réduire les consommations énergétiques, améliorer l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables. Notre commune souscrira donc à ENERCOOP.

☒ Améliorer la gestion des bio-déchets

(Déchet n°5 - p.86)

Les biodéchets composent 40% de nos poubelles. Collectés séparément, ils peuvent produire un compost de qualité pour amender les jardins et les terres agricoles. Cette collecte-traitement sélective peut permettre d'enclencher une réflexion plus large sur la réduction de la production de déchets.

Notre liste s'engage à étudier, en lien avec l'entité compétente (Communauté de communes, SIVU ou SIVOM...), la mise en place de la collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte et de leur compostage, ainsi qu'à fournir le matériel adéquat à la population.

☐ Devenir acteur de l'EUSKO

(Consommation responsable n°3 - p.78)

Le développement de la monnaie locale permet d'aider à la relocalisation d'une partie de la production, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre tout en renforçant l'emploi local et la vie sociale des villages et des quartiers. Notre commune adhérera au Collège Collectivités locales de l'association Euskal Moneta pour étudier et définir les meilleures manières de développer tout au long du mandat l'usage de l'eusko sur son territoire, auprès de ses habitants et de ses entreprises (information, communication, incitation, aides techniques, initiatives locales spécifiques).

Notre liste s'engage également à mettre en œuvre les autres actions suivantes de la boite à outils municipale climat-énergie :

(Merci d'indiquer les thèmes et numéros de fiches correspondantes)

THEMES	N° de fiche
URBANISME	3
MOBILITÉ	3
ENERGIE	1
DECHET	5

THEMES	N° de fiche